

COMPTES ANNUELS

ASS LES VIOLETTES

22 Faubourg de Mulhouse
68260 KINGERSHEIM
Tél. 03 89 52 27 70
Fax. 03 89 50 31 13
Exercice clos le 31/12/2014

APE : 8710A-

SIRET : 30920476600021

Cabinet BLOSER Roger

10 rue du Générale de Gaulle

Tél : 03 89 52 86 90

68460 LUTTERBACH

Fax : 03 89 52 86 99

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2014	Net 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 940,30	11 648,76	291,54	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	1 123 822,29	129 327,72	994 494,57	1 011 578,47
Constructions	7 796 591,96	2 399 239,44	5 397 352,52	5 741 045,10
Installations techniques, matériel et outillage industriels	593 917,65	315 746,39	278 171,26	324 781,13
Autres immobilisations corporelles	406 004,16	248 109,14	157 895,02	179 998,99
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Prêts	61 130,13		61 130,13	57 385,36
Autres immobilisations financières	6 330,00		6 330,00	6 330,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 999 736,49	3 104 071,45	6 895 665,04	7 321 119,05
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	5 283,15		5 283,15	5 134,35
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	60 761,51		60 761,51	74 429,74
Autres créances	16 434,49	7 000,00	9 434,49	20 260,91
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	1 352 699,06		1 352 699,06	1 523 639,06
Disponibilités	2 113 471,03		2 113 471,03	1 903 698,54
Charges constatées d'avance (3)	2 616,27		2 616,27	2 616,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 551 265,51	7 000,00	3 544 265,51	3 529 778,60
TOTAL GENERAL	13 551 002,00	3 111 071,45	10 439 930,55	10 850 897,65

Bilan passif

	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital	698 296,99	698 294,51
Autres réserves	546 239,97	547 316,40
Report à nouveau	144 768,58	57 749,01
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-19 032,70	85 945,62
Subventions d'investissement	3 608 378,99	3 883 678,99
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 978 651,83	5 272 984,53
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	454 805,00	395 034,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	454 805,00	395 034,00
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 202 302,25	4 402 171,56
Emprunts et dettes financières diverses (3)	245 189,71	229 427,13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 970,17	128 295,31
Dettes fiscales et sociales	380 014,23	371 620,80
Autres dettes	38 997,36	43 364,32
Produits constatés d'avance (1)		8 000,00
TOTAL DETTES	5 006 473,72	5 182 879,12
TOTAL GENERAL	10 439 930,55	10 850 897,65
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 050 723,00	4 239 676,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	955 750,72	943 202,96
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	177,22	164,40
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	12 929,84	8 316,26
Subventions d'exploitation	105 037,56	87 188,79
Autres produits	3 291 583,88	3 505 790,39
Total	3 409 551,28	3 601 295,44
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Variation de stock (m.p.)	-148,80	-152,84
Autres achats & charges externes	1 013 517,48	1 122 699,81
Total	1 013 368,68	1 122 546,97
MARGE SUR M/SES & MAT	2 396 182,60	2 478 748,47
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	139 012,79	148 374,64
Salaires et Traitements	1 346 133,73	1 271 391,77
Charges sociales	631 783,31	581 211,95
Amortissements et provisions	504 923,07	602 795,68
Autres charges	19 428,77	18 266,88
Total	2 641 281,67	2 622 040,92
RESULTAT D'EXPLOITATION	-245 099,07	-143 292,45
Produits financiers	39 609,56	73 623,83
Charges financières	89 548,19	113 279,76
Résultat financier	-49 938,63	-39 655,93
RESULTAT COURANT	-295 037,70	-182 948,38
Produits exceptionnels	276 005,00	275 735,00
Résultat exceptionnel	276 005,00	275 735,00
Impôts sur les bénéfices		6 841,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 032,70	85 945,62

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASS LES VIOLETTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 10 439 931 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 19 033 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2015 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées par la constatation d'une provision.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 5 à 20 ans
- * Constructions : 10 à 40 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 40 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Rémunération des cadres dirigeants.

En 2014, la rémunération globale touchée par deux personnes en tant que cadres dirigeants s'élève à 79 596 euros.

Correspondance entre résultats sociaux et résultats administratifs.

Résultat 2014 dans les comptes sociaux en 2014 : - 19 032.70 euros

Reprise d'excédents antérieurs : - 3 718.87 euros

Résultat 2014 selon les comptes administratifs : - 22 751.57 euros

Autres éléments significatifs

- Le Conseil Général du Haut-Rhin octroi une garantie d'emprunt à l'Association Les Violettes à raison de 100 % des deux prêts d'un montant total de 5 millions d'euros en vue du financement de la nouvelle construction à Kingersheim d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La garantie est accordée pour la durée totale des prêts, soit de 30 ans pour le prêt de 4 700 000 euros et de 20 ans pour le prêt de 300 000 euros

- L'Association les Violettes a consenti l'inscription d'une pré-notation hypothécaire au profit du Département du Haut-Rhin sur le bien financé en cas de défaillance de l'Association pour le remboursement des emprunts ci-dessus.

- La pré-notation ci-dessus pourra être transformée en hypothèque à montant ferme et définitif conformément à la promesse donnée par l'Association Les Violettes sur première demande du Conseil Général du Haut-Rhin.

- L'inscription de la pré-notation au livre foncier pour garantir le rang d'une inscription d'hypothèque conventionnelle se fait pour une durée de 10 ans renouvelable par le Conseil Général.

La Réduction Fillon a donné lieu à comptabilisation en compte 748000, 748100 et 748200 en 2014 pour un montant de 105 037 euros. Ce montant figure dans les produits d'exploitation au lieu d'une présentation en diminution des charges sociales

L'impôt sur les sociétés à taux réduit dont est redevable l'Association Les Violettes sur les revenus de capitaux mobiliers dont elle dispose est de 14 172 € au titre de l'exercice 2014. Ce montant a été comptabilisé au débit du compte des produits financiers. Ceux-ci présentent un solde net d'impôt sur les sociétés. Au titre des exercices antérieurs, l'impôt sur les sociétés était comptabilisé au débit du compte 695000.

Une provision pour grosses réparations figure au passif pour un montant de 214 000 €. Cette provision résulte

Faits caractéristiques

d'une évaluation statistique basée sur les critères suivants :

- valeur du bâtiment : 8 153 238 €
- part de dépenses de grosses réparation : 15 %
- montant prévisionnel de dépenses de grosses réparations : 1 222 985 € arrondi à 1 200 000 €
- durée d'utilisation du bâtiment : 30 ans
- montant annuel de grosses réparations : 40 000 €
- date de début d'exploitation du bâtiment : 2009
- montant théorique de la provision à fin 2014 : 240 000 €
- grosses réparations effectuées jusqu'au 31 décembre 2014 : 26 000 €
- montant de la provision dans les comptes annuels : 214 000 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 770	744	574	11 940
Immobilisations incorporelles	11 770	744	574	11 940
- Terrains	1 123 822			1 123 822
- Constructions sur sol propre	3 566 477			3 566 477
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 228 290	1 824		4 230 114
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	592 358	1 560		593 918
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	401 722	11 825	7 543	406 004
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 912 670	15 209	7 543	9 920 336
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	63 715			67 460
Immobilisations financières	63 715			67 460
ACTIF IMMOBILISE	9 988 155	15 953	8 117	9 999 736

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	744	15 209		15 953
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	744	15 209		15 953
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	574	7 543		8 117
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	574	7 543		8 117

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 770	453	574	11 649
Immobilisations incorporelles	11 770	453	574	11 649
- Terrains	112 244	17 084		129 328
- Constructions sur sol propre	608 912	120 378		729 290
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 444 811	225 139		1 669 950
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	267 577	48 170		315 746
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	221 723	33 929	7 543	248 109
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 655 266	444 699	7 543	3 092 423
ACTIF IMMOBILISE	2 667 036	445 152	8 117	3 104 071

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 147 272 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	61 130		61 130
Autres	6 330		6 330
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 762	60 762	
Autres	16 434	16 434	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 616	2 616	
Total	147 272	79 812	67 460
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	5 618
INTERETS COURUS A RECEV.	52 437
Total	58 055

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 1 354 224 euros pour une valeur comptable de 1 352 699 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 1 525 euros.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieures à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	221 034	19 771			240 805
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	174 000	40 000			214 000
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	395 034	59 771			454 805
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		59 771	54057		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 006 474 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	177	177		
- à plus de 1 an à l'origine	4 202 125	205 402	797 664	3 199 059
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	245 190	191 190		54 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 970	139 970		
Dettes fiscales et sociales	380 014	380 014		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	38 997	38 997		
Produits constatés d'avance				
Total	5 006 474	955 751	797 664	3 253 059
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	199 882			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	23 532
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	177
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	13 692
PERSONNEL CONGES A PAYER	98 890
ORG.SOCIAUX CH.A PAYER	70 412
Total	206 703

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	2 616		
Total	2 616		

ASSOCIATION LES VIOLETTES

31 DECEMBRE 2014

**RAPPORT SUR
LES COMPTES ANNUELS**



31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



31 DECEMBRE 2014

Sans remettre en cause mon opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la présentation de l'impôt sur les revenus de capitaux mobiliers qui a été présenté en diminution des produits financiers pour 14 172,- €.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments d'appréciation suivants :

Règles et principes comptables.

L'Annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées.

Estimations comptables.

J'ai procédé à l'approche des appréciations retenues par l'Association décrites dans l'Annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activités et financier présentés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sausheim, le 26 mai 2015

Thierry CAYRÉ
Commissaire aux Comptes

